



Municipalité du Canton de  
**Trécesson**  
en quatre temps!

Trécesson le 10 novembre 2014

Monsieur le Premier Ministre  
Philippe Couillard  
Édifice Honoré-Mercier,  
3e étage  
835, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1A 1B4

Bonjour Monsieur le Premier Ministre,

Dans le contexte où le gouvernement du Québec a amorcé une évaluation de l'ensemble des programmes et des structures qu'il finance, la Municipalité du canton de Trécesson est inquiète. Cette démarche soulève des enjeux majeurs pour lesquels nous jugeons important et urgent de prendre position.

Vous trouverez, joint à cet envoi, trois résolutions. La première concerne la révision des programmes gouvernementaux et le risque de centralisation vers Québec. La deuxième porte sur le modèle spécifique de développement en Abitibi-Témiscamingue, qui met à contribution les quatre MRC et la Ville de Rouyn-Noranda. La troisième résolution touche spécifiquement la nouvelle structure de Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue.

Nous croyons que notre région a des besoins et des modèles de gestion spécifique à ses caractéristiques et il est primordial d'en tenir compte lors de la prise de décision.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, nos meilleures salutations.

Katy Fortier  
Directrice générale

p. j. résolution 2014-11-391  
résolution 2014-11-392  
résolution 2014-11-393

314, rue Sauvé  
Trécesson (Québec)  
J0Y 2S0  
[mun.trecesson@cableamos.com](mailto:mun.trecesson@cableamos.com)

Tel : (819) 732-8524  
Télec : (819) 732-8322

**REÇU LE**

**13 NOV. 2014**

**EXTRAIT DE RÉOLUTION**

Extrait d'une résolution adoptée lors de la séance régulière du conseil de la Municipalité du Canton de Trécesson, tenue au lieu habituel des délibérations, mardi le 4 novembre 2014, à laquelle sont présents les conseillers et conseillères dont les noms suivent :

Alice Levasseur	Conseillère no : 3
Rollande Brunet	Conseillère no : 4
Nathalie Dion	Conseillère no : 5
Stéphane Thibault	Conseillère no : 6

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Anita B. Larochelle.

Sont également présentes, madame Katy Fortier, directrice générale et madame Diane Fleurent directrice adjointe/comptable.

**RÉSOLUTION 2014-11-391**

**4.30.1 RÉVISION DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX ET LE RISQUE DE CENTRALISATION**

**CONSIDÉRANT QUE** nous reconnaissons l'importance de revoir les programmes et structures afin de respecter la capacité financière de l'État québécois à assumer son rôle actuellement et dans le futur;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'occuper l'ensemble du territoire québécois et de s'assurer que l'ensemble des régions soit parties prenantes à la prospérité du Québec;

**CONSIDÉRANT** la contribution de l'Abitibi-Témiscamingue au développement du Québec, notamment du Nord-du-Québec, tant par son expertise que ses richesses naturelles;

**CONSIDÉRANT** les particularités de l'Abitibi-Témiscamingue, notamment la densité de population, la prépondérance des industries liées aux ressources naturelles, les premières nations, la contribution des quatre MRC et de la Ville de Rouyn-Noranda au développement de la région;

**CONSIDÉRANT** la nécessaire adaptation des normes et programmes aux réalités de l'Abitibi-Témiscamingue;

**CONSIDÉRANT** la qualité des emplois associés aux organismes et ministère du gouvernement du Québec et leurs impacts dans le dynamisme économique, social et culturel de l'Abitibi-Témiscamingue;

**CONSIDÉRANT QUE** les moyens de communication actuels permettent au gouvernement du Québec d'installer ses effectifs sur l'ensemble du territoire québécois, tant par la régionalisation, la décentralisation que la déconcentration;

**CONSIDÉRANT** l'importance de mettre à contribution des individus provenant de toutes les régions du Québec pour leurs connaissances, afin de tenir compte des particularités de toutes les régions du Québec, tant en matière de gouvernance administrative que politique;

**CONSIDÉRANT** l'avantage significatif que procure la possibilité de recruter partout au Québec.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le conseiller Stéphane Thibault  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'EXIGER** du gouvernement du Québec de préserver l'autonomie, la capacité d'agir et de décider des organisations et ministères présents en Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de la révision des programmes gouvernementaux;

**D'EXIGER** du gouvernement du Québec, qu'à titre d'interlocuteur privilégié, la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue soit partie prenante en contribuant à la modulation et l'adaptation des normes et programmes aux réalités de la région et de connaître les plans du gouvernement du Québec en matière de desserte des services gouvernementaux aux régions;

**DE** réagir vigoureusement si des pouvoirs, des cadres ou des effectifs étaient centralisés à Québec.

ADOPTÉE

*Extrait certifié conforme,  
Ce 10 novembre 2014*

  
Katy Fortier  
Directrice générale

*Le procès-verbal incluant la présente résolution sera adopté à une séance ultérieure*

**EXTRAIT DE RÉSOLUTION**

Extrait d'une résolution adoptée lors de la séance régulière du conseil de la Municipalité du Canton de Trécesson, tenue au lieu habituel des délibérations, mardi le 4 novembre 2014, à laquelle sont présents les conseillers et conseillères dont les noms suivent :

Alice Levasseur	Conseillère no : 3
Rollande Brunet	Conseillère no : 4
Nathalie Dion	Conseillère no : 5
Stéphane Thibault	Conseillère no : 6

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Anita B. Larochelle.

Sont également présentes, madame Katy Fortier, directrice générale et madame Diane Fleurent directrice adjointe/comptable.

**RÉSOLUTION 2014-11-392**

**4.30.2 MODÈLE SPÉCIFIQUE DE DÉVELOPPEMENT EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**CONSIDÉRANT QUE** nous reconnaissons l'importance de revoir les programmes et structures afin de respecter la capacité financière de l'État québécois à assumer son rôle actuellement et dans le futur;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'occuper l'ensemble de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de s'assurer que l'ensemble des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda soit parties prenantes de la prospérité de l'Abitibi-Témiscamingue;

**CONSIDÉRANT** la contribution des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda au développement de la région;

**CONSIDÉRANT** la qualité des emplois associés aux organismes et ministères du gouvernement du Québec et leurs impacts dans le dynamisme économique, social et culturel des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda;

**CONSIDÉRANT QUE** les moyens de communication actuels permettent au gouvernement du Québec d'installer ses effectifs dans les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda;

**CONSIDÉRANT** l'importance de mettre à contribution des individus provenant des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda pour leurs connaissances, afin de tenir compte des particularités de tous les territoires dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue, tant en matière de gouvernance administrative, citoyenne que politique;

**CONSIDÉRANT** l'avantage significatif que procure la possibilité de recruter du personnel de qualité sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame la conseillère Alice Levasseur  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'EXIGER** du gouvernement du Québec de respecter notre modèle de développement décentralisé régionalement, par le déploiement des cadres et des effectifs, des centres de service et centres décisionnels dans les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda, et ce, pour l'ensemble des organisations et ministères;

**DE** communiquer cette orientation aux organisations de l'Abitibi-Témiscamingue;

**DE** réagir vigoureusement si des pouvoirs, des cadres ou des effectifs étaient centralisés en région sans respecter notre modèle décentralisé.

**ADOPTÉE**

*Extrait certifié conforme,  
Ce 10 novembre 2014*

  
Katy Fortier  
Directrice générale

*Le procès-verbal incluant la présente résolution sera adopté à une séance ultérieure*

**EXTRAIT DE RÉSOLUTION**

Extrait d'une résolution adoptée lors de la séance régulière du conseil de la Municipalité du Canton de Trécesson, tenue au lieu habituel des délibérations, mardi le 4 novembre 2014, à laquelle sont présents les conseillers et conseillères dont les noms suivent :

Alice Levasseur	Conseillère no : 3
Rollande Brunet	Conseillère no : 4
Nathalie Dion	Conseillère no : 5
Stéphane Thibault	Conseillère no : 6

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Anita B. Larochelle.

Sont également présentes, madame Katy Fortier, directrice générale et madame Diane Fleurent directrice adjointe/comptable.

**RÉSOLUTION 2014-11-393**

**4.30.3 LA NOUVELLE STRUCTURE DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** la Conférence régionale n'adhère pas à la nouvelle structure proposée sans avoir eu au préalable le portrait économique et l'analyse de ses impacts sur la desserte territoriale;

**CONSIDÉRANT QUE** la Conférence régionale est l'intervenante privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional;

**CONSIDÉRANT QUE** nous reconnaissons l'importance de revoir les programmes et structures afin de respecter la capacité de l'État québécois à assumer son rôle actuellement et dans le futur;

**CONSIDÉRANT** l'importance de créer un CISSS régionale qui saura prendre en considération les préoccupations de la population de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue et répondre à leurs besoins;

**CONSIDÉRANT** les particularités des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda;

**CONSIDÉRANT** la qualité des emplois associés au CISSS et leurs impacts dans le dynamisme économique, social et culturel des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda;

**CONSIDÉRANT** l'opportunité qu'offrent les moyens de communication afin d'établir des effectifs dans les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda;

**CONSIDÉRANT** l'importance de mettre à contribution des individus provenant des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda pour leurs connaissances, afin de tenir compte des particularités de tous les territoires dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue, tant en matière de gouvernance administrative, citoyenne que politiques;

**CONSIDÉRANT** l'importance de continuer à offrir les spécialisations dans les différents territoires, dont les quatre MRC et la Ville de Rouyn-Noranda, et poursuivre le développement de chacune de ces spécialisations;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame la conseillère Rollande Brunet  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**DE** demander au gouvernement du Québec que les membres du conseil d'administration du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue proviennent équitablement des cinq territoires;

**QUE** des mesures soient prises afin que les membres des comités du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue proviennent des cinq territoires;

**QUE** les cadres et cadres supérieurs ainsi que les fonctions, services et départements soient équitablement répartis dans les cinq territoires;

**QUE** les immobilisations déjà utilisées dans les cinq territoires servent à loger les fonctions, services et départements afin de diminuer les coûts;

**DE** respecter les spécialisations historiques de chacune des neuf organisations de santé fusionnée et voir à des investissements équitables dans le futur dans les cinq territoires;

**QUE** chaque rapport annuel du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue fasse état des cinq éléments précédents.

ADOPTÉE

*Extrait certifié conforme,  
Ce 10 novembre 2014*

  
Katy Fortier  
Directrice générale

*Le procès-verbal incluant la présente résolution sera adopté à une séance ultérieure*